

Le Sénat a voté le budget par 268 voix contre 17

UN CONGRÈS CATHOLIQUE NATIONAL

L'un des acteurs de l'agression de Bullainville s'est pendu

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les ordres du jour

Le Président communique les ordres du jour. Le premier est de M. Yvon Delbos, Pierre Cot, Campinchi. Il est ainsi rédigé :

La Chambre, représentant que le Gouvernement n'est pas donné plus hautement au monde l'impression de la politique constante de la France depuis 1919, accusée de la paix dans le présent et dans l'avenir, metant ainsi au premier plan de ses préoccupations la sécurité nationale essentiellement liée au respect du pacte de la S.D.N., repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour.

Les explications du vote

Expliquant son vote, M. Yvon Delbos, radical-socialiste, estime que M. Laval n'est pas qualifié, après ses échecs, pour diriger la politique extérieure de la France.

M. Weill, radical-socialiste, déclare que son vote est une protestation contre la méthode suivie par le Gouvernement dans le conflit italo-éthiopien.

M. Demais (Fédération républicaine), déclare approuver la politique gouvernementale qui s'est effectuée de façon paradoxale d'éviter l'irréparable. Il estime que la France ne doit pas servir les intérêts des grands trusts et des marchands de pétrole.

M. Domange, indépendant, déclare qu'il votera l'ordre du jour de confiance au Gouvernement.

M. Campinchi, radical-socialiste, déclare qu'il condamne la politique du Gouvernement et que le vote qu'il propose est une grande majorité, votera contre l'ordre du jour de confiance au Gouvernement.

M. Guérin (gauche radicale), annonce que son vote est une protestation contre le vote que va émettre le Parlement soit un geste de menace pour l'Italie. Nous nous y refusons.

M. Dahlet (gauche indépendante), critique l'opinion de la politique extérieure de M. Laval.

M. Meuk (démocrate populaire), votera pour le Gouvernement. Il estime que les travailleurs français ne peuvent qu'approuver la politique de façon paradoxale pour concilier la sauvegarde de la paix et l'application du covenant.

M. Amédieu du Clos attaque M. Cot qui, bien qu'il soutienne les sanctions devant la Chambre, réclame cependant comme représentant des Bayonnais l'arrêt des sanctions.

M. Cot réplique qu'il est partisan de l'application des sanctions, mais qu'il estime que ceux qui en souffrent doivent être indemnisés.

M. Philippe Henriot déclare que ce ne sont pas les contribuables qui doivent payer.

M. Amédieu du Clos, s'adressant à M. Pierre Cot : Dans le projet de loi, il ne s'agit pas de France, il s'agit seulement de sauver les communes de Médano et de Pourtau.

M. Weill réplique qu'il ne s'agit pas de France, il s'agit seulement de sauver les communes de Médano et de Pourtau.

M. Amédieu du Clos, s'adressant à M. Pierre Cot : Dans le projet de loi, il ne s'agit pas de France, il s'agit seulement de sauver les communes de Médano et de Pourtau.

M. Amédieu du Clos, s'adressant à M. Pierre Cot : Dans le projet de loi, il ne s'agit pas de France, il s'agit seulement de sauver les communes de Médano et de Pourtau.

LA QUESTION DU PÉTROLE

La question pétrolière, d'autre part, n'est pas d'actualité.

Cette question ne dépend actuellement d'un Etat non-membre de la S.D.N., les Etats-Unis. Ce n'est pas avant le 15 janvier qu'une décision doit intervenir en Amérique et ce n'est que le 20 janvier que le Comité de la S.D.N. se réunit.

L'AIDE A L'ANGLETERRE

On a fait grief à la France de n'avoir pas déposé un bilan, un soldat, pour tenir au secours de l'Angleterre. Il n'y avait rien à faire.

L'ambassadeur d'Angleterre me demandait à la France était-elle prête à soutenir l'Angleterre, conformément à l'article 16. J'y répondis le 16 octobre par une note formelle.

On me dit à gauche : Vous avez donné cette assurance, mais vous avez refusé de donner votre soutien à l'Angleterre.

Le 18 octobre, l'accord politique étant conclu, les deux armées de Paris et de Londres commencèrent les conversations qui furent étendues les 9 et 10 décembre aux Etats-Majors militaires et aériens.

LA FRANCE EST LE SEUL DES CINQUANTE-QUATRE ETATS MEMBRES DE LA S.D.N. QUI AIT ETUDIÉ DES MESURES AVEC L'ANGLETERRE

Il m'est pénible de faire ces révélations. J'ai eu la loyauté de tenir l'Italie au courant de nos conversations. Je vais voter une confiance à la France et à avoir pris ces mesures techniques.

« JE N'OPPOSE PAS LES MORTS ANGLAIS ET LES MORTS ITALIENS DE LA GUERRE; JE LES SALUE TOUS »

« JE N'OPPOSE PAS LES MORTS ANGLAIS ET LES MORTS ITALIENS DE LA GUERRE; JE LES SALUE TOUS »

« JE N'OPPOSE PAS LES MORTS ANGLAIS ET LES MORTS ITALIENS DE LA GUERRE; JE LES SALUE TOUS »

« JE N'OPPOSE PAS LES MORTS ANGLAIS ET LES MORTS ITALIENS DE LA GUERRE; JE LES SALUE TOUS »

« JE N'OPPOSE PAS LES MORTS ANGLAIS ET LES MORTS ITALIENS DE LA GUERRE; JE LES SALUE TOUS »

« JE N'OPPOSE PAS LES MORTS ANGLAIS ET LES MORTS ITALIENS DE LA GUERRE; JE LES SALUE TOUS »

« JE N'OPPOSE PAS LES MORTS ANGLAIS ET LES MORTS ITALIENS DE LA GUERRE; JE LES SALUE TOUS »

« JE N'OPPOSE PAS LES MORTS ANGLAIS ET LES MORTS ITALIENS DE LA GUERRE; JE LES SALUE TOUS »

« JE N'OPPOSE PAS LES MORTS ANGLAIS ET LES MORTS ITALIENS DE LA GUERRE; JE LES SALUE TOUS »

La priorité pour l'ordre du jour radical est repoussée

Le président fait enfin connaître le résultat du pointage du scrutin sur la demande de priorité pour l'ordre du jour de M. Yvon Delbos.

Ont voté pour, c'est-à-dire contre le Gouvernement : 10 communistes ; 10 Unités ouvrières ; 97 socialistes S.F.I.O. ; 39 Union socialiste-républicaine ; 93 radicaux-socialistes ; 3 Gauche radicale ; 10 Gauche indépendante ; 3 indépendants de gauche ; 1 Centre républicain ; 10 non inscrits.

L'ordre du jour de confiance est voté

Le Président met aux voix son fond l'ordre du jour de confiance de M. de Chappedelaine, Daricq et Thellier. Cet ordre du jour est voté par 304 voix contre 261.

Le Président met aux voix son fond l'ordre du jour de confiance de M. de Chappedelaine, Daricq et Thellier. Cet ordre du jour est voté par 304 voix contre 261.

Le Président met aux voix son fond l'ordre du jour de confiance de M. de Chappedelaine, Daricq et Thellier. Cet ordre du jour est voté par 304 voix contre 261.

Le Président met aux voix son fond l'ordre du jour de confiance de M. de Chappedelaine, Daricq et Thellier. Cet ordre du jour est voté par 304 voix contre 261.

Le Président met aux voix son fond l'ordre du jour de confiance de M. de Chappedelaine, Daricq et Thellier. Cet ordre du jour est voté par 304 voix contre 261.

Le Président met aux voix son fond l'ordre du jour de confiance de M. de Chappedelaine, Daricq et Thellier. Cet ordre du jour est voté par 304 voix contre 261.

Le Président met aux voix son fond l'ordre du jour de confiance de M. de Chappedelaine, Daricq et Thellier. Cet ordre du jour est voté par 304 voix contre 261.

Le Président met aux voix son fond l'ordre du jour de confiance de M. de Chappedelaine, Daricq et Thellier. Cet ordre du jour est voté par 304 voix contre 261.

Le Président met aux voix son fond l'ordre du jour de confiance de M. de Chappedelaine, Daricq et Thellier. Cet ordre du jour est voté par 304 voix contre 261.

Le Président met aux voix son fond l'ordre du jour de confiance de M. de Chappedelaine, Daricq et Thellier. Cet ordre du jour est voté par 304 voix contre 261.

Le Président met aux voix son fond l'ordre du jour de confiance de M. de Chappedelaine, Daricq et Thellier. Cet ordre du jour est voté par 304 voix contre 261.

Le Président met aux voix son fond l'ordre du jour de confiance de M. de Chappedelaine, Daricq et Thellier. Cet ordre du jour est voté par 304 voix contre 261.

Le Président met aux voix son fond l'ordre du jour de confiance de M. de Chappedelaine, Daricq et Thellier. Cet ordre du jour est voté par 304 voix contre 261.

Le Président met aux voix son fond l'ordre du jour de confiance de M. de Chappedelaine, Daricq et Thellier. Cet ordre du jour est voté par 304 voix contre 261.

Le Président met aux voix son fond l'ordre du jour de confiance de M. de Chappedelaine, Daricq et Thellier. Cet ordre du jour est voté par 304 voix contre 261.

Le budget de la Guerre

Paris, 28 décembre. — La séance est ouverte à 10 h. 30, sous la présidence de M. Cuminhal.

Le Sénat entreprend l'examen du budget des dépenses. On commence par le budget de l'Intérieur.

M. Babaud-Lacroze, rapporteur spécial, indique que la Commission a effectué une réduction de crédits de 50.000 francs au chapitre des dépenses des fonctionnaires administratifs des départements.

Le budget de l'Air est adopté sans modification. Il est en effet de même que le budget de l'Armée.

Le budget de la Marine est adopté sans modification. Il est en effet de même que le budget de l'Armée.

Le budget de la Guerre est adopté sans modification. Il est en effet de même que le budget de l'Armée.

Le budget de la Guerre est adopté sans modification. Il est en effet de même que le budget de l'Armée.

Le budget de la Guerre est adopté sans modification. Il est en effet de même que le budget de l'Armée.

Le budget de la Guerre est adopté sans modification. Il est en effet de même que le budget de l'Armée.

Le budget de la Guerre est adopté sans modification. Il est en effet de même que le budget de l'Armée.

Le budget de la Guerre est adopté sans modification. Il est en effet de même que le budget de l'Armée.

Le budget de la Guerre est adopté sans modification. Il est en effet de même que le budget de l'Armée.

Le budget de la Guerre est adopté sans modification. Il est en effet de même que le budget de l'Armée.

Le budget de la Guerre est adopté sans modification. Il est en effet de même que le budget de l'Armée.

Le budget de la Guerre est adopté sans modification. Il est en effet de même que le budget de l'Armée.

Le budget de la Guerre est adopté sans modification. Il est en effet de même que le budget de l'Armée.

Le budget de la Guerre est adopté sans modification. Il est en effet de même que le budget de l'Armée.

Le Congrès catholique national se tiendra, l'an prochain, à Pâques, à Malines

Un Congrès catholique national se tiendra, l'an prochain, à Pâques, à Malines. La question était agitée depuis plusieurs mois.

Le Congrès catholique national se tiendra, l'an prochain, à Pâques, à Malines. La question était agitée depuis plusieurs mois.

Le Congrès catholique national se tiendra, l'an prochain, à Pâques, à Malines. La question était agitée depuis plusieurs mois.

Le Congrès catholique national se tiendra, l'an prochain, à Pâques, à Malines. La question était agitée depuis plusieurs mois.

Le Congrès catholique national se tiendra, l'an prochain, à Pâques, à Malines. La question était agitée depuis plusieurs mois.

Le Congrès catholique national se tiendra, l'an prochain, à Pâques, à Malines. La question était agitée depuis plusieurs mois.

Le Congrès catholique national se tiendra, l'an prochain, à Pâques, à Malines. La question était agitée depuis plusieurs mois.

Le Congrès catholique national se tiendra, l'an prochain, à Pâques, à Malines. La question était agitée depuis plusieurs mois.

Le Congrès catholique national se tiendra, l'an prochain, à Pâques, à Malines. La question était agitée depuis plusieurs mois.

Le Congrès catholique national se tiendra, l'an prochain, à Pâques, à Malines. La question était agitée depuis plusieurs mois.

Le Congrès catholique national se tiendra, l'an prochain, à Pâques, à Malines. La question était agitée depuis plusieurs mois.

Le Congrès catholique national se tiendra, l'an prochain, à Pâques, à Malines. La question était agitée depuis plusieurs mois.

Le Congrès catholique national se tiendra, l'an prochain, à Pâques, à Malines. La question était agitée depuis plusieurs mois.

Le Congrès catholique national se tiendra, l'an prochain, à Pâques, à Malines. La question était agitée depuis plusieurs mois.

Le Congrès catholique national se tiendra, l'an prochain, à Pâques, à Malines. La question était agitée depuis plusieurs mois.

Le Congrès catholique national se tiendra, l'an prochain, à Pâques, à Malines. La question était agitée depuis plusieurs mois.

Le Congrès catholique national se tiendra, l'an prochain, à Pâques, à Malines. La question était agitée depuis plusieurs mois.

Le cadavre de femme trouvé sur les rails de la gare de Wattignies a été identifié

Il s'agit de M^{lle} Willemet, de Seclin. Le cadavre trouvé déshabillé sur les rails de la ligne de Paris, en gare de Wattignies, a été identifié.

Il s'agit de M^{lle} Willemet, de Seclin. Le cadavre trouvé déshabillé sur les rails de la ligne de Paris, en gare de Wattignies, a été identifié.

Il s'agit de M^{lle} Willemet, de Seclin. Le cadavre trouvé déshabillé sur les rails de la ligne de Paris, en gare de Wattignies, a été identifié.

Il s'agit de M^{lle} Willemet, de Seclin. Le cadavre trouvé déshabillé sur les rails de la ligne de Paris, en gare de Wattignies, a été identifié.

Il s'agit de M^{lle} Willemet, de Seclin. Le cadavre trouvé déshabillé sur les rails de la ligne de Paris, en gare de Wattignies, a été identifié.

Il s'agit de M^{lle} Willemet, de Seclin. Le cadavre trouvé déshabillé sur les rails de la ligne de Paris, en gare de Wattignies, a été identifié.

Il s'agit de M^{lle} Willemet, de Seclin. Le cadavre trouvé déshabillé sur les rails de la ligne de Paris, en gare de Wattignies, a été identifié.

Il s'agit de M^{lle} Willemet, de Seclin. Le cadavre trouvé déshabillé sur les rails de la ligne de Paris, en gare de Wattignies, a été identifié.

Il s'agit de M^{lle} Willemet, de Seclin. Le cadavre trouvé déshabillé sur les rails de la ligne de Paris, en gare de Wattignies, a été identifié.

Il s'agit de M^{lle} Willemet, de Seclin. Le cadavre trouvé déshabillé sur les rails de la ligne de Paris, en gare de Wattignies, a été identifié.

Il s'agit de M^{lle} Willemet, de Seclin. Le cadavre trouvé déshabillé sur les rails de la ligne de Paris, en gare de Wattignies, a été identifié.

Il s'agit de M^{lle} Willemet, de Seclin. Le cadavre trouvé déshabillé sur les rails de la ligne de Paris, en gare de Wattignies, a été identifié.

Il s'agit de M^{lle} Willemet, de Seclin. Le cadavre trouvé déshabillé sur les rails de la ligne de Paris, en gare de Wattignies, a été identifié.

Il s'agit de M^{lle} Willemet, de Seclin. Le cadavre trouvé déshabillé sur les rails de la ligne de Paris, en gare de Wattignies, a été identifié.

Il s'agit de M^{lle} Willemet, de Seclin. Le cadavre trouvé déshabillé sur les rails de la ligne de Paris, en gare de Wattignies, a été identifié.

Il s'agit de M^{lle} Willemet, de Seclin. Le cadavre trouvé déshabillé sur les rails de la ligne de Paris, en gare de Wattignies, a été identifié.

Il s'agit de M^{lle} Willemet, de Seclin. Le cadavre trouvé déshabillé sur les rails de la ligne de Paris, en gare de Wattignies, a été identifié.

Il s'agit de M^{lle} Willemet, de Seclin. Le cadavre trouvé déshabillé sur les rails de la ligne de Paris, en gare de Wattignies, a été identifié.

Des anciens combattants français sont l'objet de chaleureuses réceptions en Italie

Paris, 28 décembre. — L'arrivée des 800 anciens combattants français de la Côte d'Azur a été l'occasion d'une chaleureuse manifestation d'amitié franco-italienne.

Des anciens combattants français sont l'objet de chaleureuses réceptions en Italie. Une foule considérable s'était rassemblée à la gare.

Des anciens combattants français sont l'objet de chaleureuses réceptions en Italie. Une foule considérable s'était rassemblée à la gare.

Des anciens combattants français sont l'objet de chaleureuses réceptions en Italie. Une foule considérable s'était rassemblée à la gare.

Des anciens combattants français sont l'objet de chaleureuses réceptions en Italie. Une foule considérable s'était rassemblée à la gare.

Des anciens combattants français sont l'objet de chaleureuses réceptions en Italie. Une foule considérable s'était rassemblée à la gare.

Des anciens combattants français sont l'objet de chaleureuses réceptions en Italie. Une foule considérable s'était rassemblée à la gare.

Des anciens combattants français sont l'objet de chaleureuses réceptions en Italie. Une foule considérable s'était rassemblée à la gare.

Des anciens combattants français sont l'objet de chaleureuses réceptions en Italie. Une foule considérable s'était rassemblée à la gare.

Des anciens combattants français sont l'objet de chaleureuses réceptions en Italie. Une foule considérable s'était rassemblée à la gare.

Des anciens combattants français sont l'objet de chaleureuses réceptions en Italie. Une foule considérable s'était rassemblée à la gare.

Des anciens combattants français sont l'objet de chaleureuses réceptions en Italie. Une foule considérable s'était rassemblée à la gare.

Des anciens combattants français sont l'objet de chaleureuses réceptions en Italie. Une foule considérable s'était rassemblée à la gare.

Des anciens combattants français sont l'objet de chaleureuses réceptions en Italie. Une foule considérable s'était rassemblée à la gare.

Des anciens combattants français sont l'objet de chaleureuses réceptions en Italie. Une foule considérable s'était rassemblée à la gare.

Des anciens combattants français sont l'objet de chaleureuses réceptions en Italie. Une foule considérable s'était rassemblée à la gare.

Des anciens combattants français sont l'objet de chaleureuses réceptions en Italie. Une foule considérable s'était rassemblée à la gare.

Des anciens combattants français sont l'objet de chaleureuses réceptions en Italie. Une foule considérable s'était rassemblée à la gare.

La réplique de M. Pierre Laval

M. Pierre Laval monte à la tribune. Il se défend de vouloir la guerre et déclare que la France a fait tout ce qu'elle pouvait pour éviter la guerre.

M. Pierre Laval monte à la tribune. Il se défend de vouloir la guerre et déclare que la France a fait tout ce qu'elle pouvait pour éviter la guerre.

M. Pierre Laval monte à la tribune. Il se défend de vouloir la guerre et déclare que la France a fait tout ce qu'elle pouvait pour éviter la guerre.

M. Laval pose la question de confiance

M. Laval pose la question de confiance. Il demande au Gouvernement de se retirer.

M. Laval pose la question de confiance. Il demande au Gouvernement de se retirer.

M. Laval pose la question de confiance. Il demande au Gouvernement de se retirer.

La Russie et la Pologne montreraient leurs forces aériennes à la disposition de la S.D.N.

Londres, 28 décembre. — La Russie et la Pologne seraient prêtes à mettre leurs forces aériennes à la disposition de la S.D.N.

Londres, 28 décembre. — La Russie et la Pologne seraient prêtes à mettre leurs forces aériennes à la disposition de la S.D.N.

Londres, 28 décembre. — La Russie et la Pologne seraient prêtes à mettre leurs forces aériennes à la disposition de la S.D.N.

Dans la Légion d'honneur

Le Journal Officiel publie une liste de promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Le Journal Officiel publie une liste de promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Le Journal Officiel publie une liste de promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Deux évêques coloniaux sont nommés

Paris, 28 décembre. — Deux évêques coloniaux sont nommés : Mgr Grimaud, vicaire apostolique de la Bénigambie, et Mgr Guichard, vicaire apostolique de Brazzaville.

Paris, 28 décembre. — Deux évêques coloniaux sont nommés : Mgr Grimaud, vicaire apostolique de la Bénigambie, et Mgr Guichard, vicaire apostolique de Brazzaville.

Paris, 28 décembre. — Deux évêques coloniaux sont nommés : Mgr Grimaud, vicaire apostolique de la Bénigambie, et Mgr Guichard, vicaire apostolique de Brazzaville.

UNE MÈRE S'ASPHYXIE AVEC SES DEUX ENFANTS

Pontoise, 28 décembre. — Domestiquée à Aulnay-sous-Bois, M^{lle} Oubame, 43 ans, s'est asphyxiée avec ses deux enfants.

Pontoise, 28 décembre. — Domestiquée à Aulnay-sous-Bois, M^{lle} Oubame, 43 ans, s'est asphyxiée avec ses deux enfants.

Pontoise, 28 décembre. — Domestiquée à Aulnay-sous-Bois, M^{lle} Oubame, 43 ans, s'est asphyxiée avec ses deux enfants.

CHANGES A L'ETRANGER

London : sur Paris, 74,84; sur Bruxelles, 222,8; sur New York, 10,95.

London : sur Paris, 74,84; sur Bruxelles, 222,8; sur New York, 10,95.

London : sur Paris, 74,84; sur Bruxelles, 222,8; sur New York, 10,95.

ARRONNEMENTS

Paris : 1 an, 30 fr.; 6 mois, 18 fr.; 3 mois, 10 fr.

Paris : 1 an, 30 fr.; 6 mois, 18 fr.; 3 mois, 10 fr.

Paris : 1 an, 30 fr.; 6 mois, 18 fr.; 3 mois, 10 fr.